

## **Procès-verbal Conseil Municipal et compte-rendu de réunion vendredi 28 mars 2014**

**Présents** : MR MISSOUR Gérald, Mme MARTIN Brigitte, Mr NEMPONT Gabriel, Mme CHAS Bernadette, Mr COMBA Jean-Bernard, Mme ORNIA Hélène, Mr LEVANTERI Vincent, Mme COURROYE Danielle, Mr AZNAR Didier, Mme BLANCHER Audrey, Mr ALLAINE Franck, Mr LAHMAM Imane, Mr HUOT Didier.

**Absents** : Mme ARTOLA Brigitte, Mr SCHAEFFNER Bernard

**Afin de respecter la loi** :

**Désignation du Président de séance en tant que doyen de l'assemblée** : Mr AZNAR Didier

**Désignation de la Secrétaire de séance en tant que plus jeune élue** : Mme LAHMAM Imane

Le Maire sortant, Eric ROKITA remet une clef de la Mairie (un passe) et le code alarme à Monsieur Didier AZNAR, Président désigné en tant que doyen de la séance. Le Maire sortant Eric ROKITA, après avoir procédé à l'appel, informe de l'absence de deux Conseillers municipaux Mme ARTOLA Brigitte et Mr SCHAEFFNER Bernard et il quitte définitivement la séance.

### **Question 1 : Election du Maire**

La réunion débute à 20 h 35 et Mr AZNAR Didier déclare ouverte la séance ayant pour Ordre du jour : l'élection du Maire.

Il interroge l'ensemble des futurs Conseillers municipaux sur leur volonté de se présenter en tant que Candidat au poste de Maire de la Commune de Saint-Nazaire.

Un seul candidat fait part de sa décision, Mr MISSOUR Gérald.

A 20 h 40 est organisé le début des votes. Il est distribué les enveloppes et les bulletins vierges nécessaires pour procéder au vote à bulletin secret.

Mr AZNAR Didier désigne un assesseur Mr ALLAINE Franck ainsi qu'un Délégué Mr COMBA Jean-Bernard pour contrôle de la mise des bulletins dans l'urne.

A 20 h 43, il est procédé au dépouillement. Il a été constaté suite au résultat du scrutin : 12 votes pour Mr MISSOUR Gérald et 1 vote blanc.

A 20 h 47 Mr MISSOUR Gérald est déclaré officiellement Maire de Saint-Nazaire.

A 20 h 48 Discours de clôture de Mr MISSOUR Gérald,

A 20h 52 Fin des débats et clôture de la réunion